**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
**Band:** 16 (1878)
**Heft:** 26 [i.e. 27]

**Artikel:** L'homme, la fenna et lo larro
**Autor:** C.C.D.
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-184781

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 12.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

don, à Nyon, à Vevey, on trouvait déjà de petits bâtiments destinés à parcourir les lacs. Il y avait quelques manufactures à Lausanne. Payerne était le meilleur marché du pays. Aigle avait obtenu deux foires par année. Destinées à protéger le commerce, les lois avaient ordonné que, si le campagnard tombait malade dans un marché public, il serait soigné et reconduit chez lui aux frais de la commune.

L'agriculture prospérait; les couvents lui avaient donné une grande impulsion. Les champs les mieux cultivés, les terres les plus riches environnaient les monastères. On recueillait d'excellent vin à La Côte et à Lavaux. Déjà les lois défendaient de planter des arbres dans les vignes et de renvoyer un vigneron actif et intelligent.

L'architecture offrait encore des constructions gothiques, sans proportions, sans commodités et sans goût. Cependant la fréquence des incendies avait fixé l'attention; on commençait à employer la pierre. Berne et Genève en avaient donné l'exemple et le pays de Vaud ne tarda point à les imiter. On commençait aussi à paver les rues des villes. Les routes étaient également réparées; on y destinait le produit des péages; mais les ponts étaient encore rares et les voyages longs et dangereux.

Les mœurs s'étaient adoucies, et chaque jour on les voyait se dépouiller de ces usages barbares qui signalaient le gouvernement féodal. Cependant, la guerre offrait encore un caractère féroce. Les divisions intestines qui désolaient souvent l'Evêché de Lausanne, les expéditions du Valais, un peu plus tard, les invasions des Suisses dans le pays de Vaud, étaient toujours accompagnées du pillage et de cruautés.

La noblesse vaudoise avait peu de rapports avec la noblesse allemande, mais elle avait obtenu à la cour de Savoie un crédit distingué. On remarquait à celle du *Comte Verd*, le célèbre Guillaume de Grandson, Louis de Cossonay, trois Montfaucon, les barons de Blonay et d'Aubonne, et un grand nombre de chevaliers vaudois.

Les villes avaient leurs conseils, leurs bannerets, leur code municipal, leur police. Moudon s'enorgueillissait d'être devenu le siége des Etats. Lausanne, sous son *plaict général*, jouissait d'une liberté sage. Nyon était le centre d'une vaste juridiction et passait, à cause de l'étendue de ses forêts, pour une cité opulente. Cossonay, Grandson, Villeneuve, dévorées par des incendies, avaient obtenu le droit d'*omguelt* pour réédifier leurs murailles et s'étaient déjà formé des revenus publics.

En Europe, les lumières faisaient des progrès sensibles, et cette révolution n'était pas étrangère au pays de Vaud. Les universités se multipliaient : Oxford pour la théologie, Bologne pour le droit, Montpellier pour la médecine, Paris pour tous les arts réunis, avaient de la réputation. Quelques jeunes Vaudois s'étaient déjà rendus dans cette capitale, y avaient perfectionné leurs études et avaient rapporté dans leur patrie des lumières et du goût.

Les sciences et les arts avaient fait plusieurs découvertes importantes. La boussole avait été trouvée et influait déjà sur la géographie et la navigation. On commençait à peindre à l'huile et à graver sur métaux. L'établissement des postes et l'usage des lettres de change datent du même temps. La poudre à canon fut également découverte. Berne venait de faire acheter à Nuremberg ses deux premiers canons. Enfin, vers le milieu du XVe siècle, l'imprimerie fut imaginée et vint fixer la durée et les progrès des arts. Genève fit ses premiers essais en 1478. On imprimait au prieuré de Rougemont en 1481. Ce fut en 1556 que cet art fut connu à Lausanne.

Cette heureuse position était souvent interrompue dans le pays de Vaud par des calamités publiques. Les petites guerres que se livraient les vassaux, les incendies qui mirent plusieurs villes en cendre, les pestes qui se renouvelaient souvent à cette époque et qui dépeuplèrent Vevey, Nyon et Yverdon, altéraient le bonheur public. A la suite de la grande peste de 1349, on eût pendant longtemps de la peine à se pourvoir de domestiques. La solde des troupes et la main-d'œuvre avaient augmenté d'un tiers par suite de la dépopulation.

**L'hommo, la fenna et lo larro.**

Quand Djan Colin étâi valet,
L'étâi tant fou dè sa Suzet,
Que furont tsi Pétabosson
Po fére on bet d'accordâiron.
Mâ ein aprés, dein lâo mènadzo,
Quand bin Colin étâi tot sadzo,
La Suzet fasâi lo fricot
Mâ sein jamé pipâ lo mot.
Ne sé pas porquiet le boudâvè.
Cein sè pâo que le regrettâvè
D'avâi mariâ cé pourro Djan
Qu'étâi on tantinet bedan,
Qu'avâi bio la veti dè sïa,
Lâi derè : « ma râva, ma mïa! »
Allumâ lo fû, l'attusî,
Plioumâ lè truffès, raméssî ;
La Suzet étâi adé sotta
Et lâi fasâi adé la potta,
Kâ jamé ne redéveza
Què po repondre *oï* âo *na*.
Lo pourro coo sè lameintâvè,
Et sè desâi: Se le m'amâvè,
Sarâi pas dinsè tot dâo long
Coumeint 'na porta dè preson.
Onna né que fasâi né nâire,
Yena dè clliâo nés que font poâire;
Droumessont tsacon dein lâo lhî
Sein sondzi à sè reveillî.
Et tandi que Colin ronclliâvè
Et que la Suzet l'imitâvè,
On larro monte à pî dè tsau
Lè z'égras que vont pè l'hotô;
Mâ quand vâo robâ la pedance,
Fâ on boucan dè la metsance
Ein sè rebatteint perque bas
Avoué dou jambons et on lâ.
La Suzet qu'oût cé tintamarrè
Châotè frou ein crieint : âi larrè!
Et va sè fourrâ dein lè bré
Dè Djan que droumessâi adé.
— Qu'est-te çosse? quoui mè reveille?
Que fâ Colin, vito 'na seille
Lâi a dâo fû, iô don que l'est?
— « N'est pas dâo fû, dit la Suzet,
L'est on voleu. Pè la cousena,
On l'oût que courè ma toupena.
Ye grulo que vîgnè vers no,
Preinds mè, mon bon Djan; âo séco! »
Colin ne savâi pas què crairè
Kâ ne s'atteindâi diére à vairè
La Suzet lâi preindrè la man
Et lâi derè: Djan, mon bon Djan!
Assebin, bénessâi lo larro,
Et sein sè budzi dè son carro
Po traci avoué on chaton
Lâi bailli 'na distribuchon,
Lâi criè: « Fâ pî à te n'ése
Tè vu pas tsertsi onna niése
Kâ t'és causa dè mon bounheu,

Vins pî soveint, ami voleu! »
Hommo mariâ, qu'ont dâi Pernettès
Que boudont po cauquiès quartettès,
Volliâi-vo lè rappédzenâ?...
Tâtsi dè vo férè robâ. —

C. C. D.

Mon cher Conteur,

Je vous communique la traduction d'un article d'un journal américain, sur l'éducation des jeunes filles. Vous trouverez peut-être avec moi que les sages et utiles conseils qu'il donne aux mères de familles américaines, méritent également d'être méditées dans notre pays.

Mes meilleures amitiés, E. F.

« Comment devons-nous élever nos jeunes filles? Telle est la question que se pose le journal américain, et à laquelle il fait les réponses suivantes:

Donnez-leur une instruction convenable; apprenez-leur à faire un repas appétissant, à laver, à repasser, à raccommoder les bas, à recoudre les boutons et à faire leurs propres vêtements.

Apprenez-leur qu'une bonne cuisine fait de grandes économies sur la pharmacie; que celui seul économise qui dépense moins qu'il ne reçoit, et que tous ceux qui dépensent au-delà doivent nécessairement s'appauvrir.

Apprenez-leur qu'un vêtement en cotonnade sied mieux qu'une robe de soie quand on a des dettes; qu'un visage ouvert, accusant la santé, vaut mieux que 50 beautés phthisiques.

Apprenez-leur à porter des souliers bons et solides; à acheter avantageusement et à vérifier ensuite si le compte est bien juste.

Apprenez-leur à apprécier les beautés de la nature, et, si vous avez assez de fortune, laissez-leur faire un peu de musique, de peinture et autres arts d'agrément, mais n'oubliez jamais que ce ne sont là que des objets accessoires.

Apprenez-leur que des promenades à pied valent mieux que des courses en char et en voiture.

Apprenez-leur à ne point se laisser séduire par ce qui n'a que l'apparence, et que lorsqu'on dit oui ou non, ce oui et ce non soient bien l'expression de ce qu'on pense.

Apprenez-leur que le bonheur dans le mariage ne dépend pas de la fortune du mari, mais uniquement de son caractère.

Lorsque vous leur aurez appris tout cela et qu'elles l'auront compris, vous pourrez, quand le moment sera venu, les voir se marier avec confiance; elles trouveront alors toutes seules leur chemin. »

A l'occasion de l'ouverture de l'Exposition, Madame ***, habitant Paris, animée d'un esprit très républicain, charge son domestique de commander deux drapeaux, l'un aux couleurs de la France, l'autre aux couleurs de la Suisse, avec l'inscription sur celui-ci: *Un pour tous, tous pour un.*

Le jour de la fête, on apporte les drapeaux à l'hôtel de Madame *** qui les examine et lit avec effroi sur le drapeau suisse: *Un pour douze, douze pour un.*

Hélas! le domestique avait compris comme ça. Inutile de dire que c'était un Allemand!

Un jeune garçon de Malapalud, assez simple d'esprit et désireux de se marier, hésitait depuis longtemps déjà entre la tante et la nièce, sur lesquelles il portait tour à tour ses vues. Son voisin François, le voyant gémir de cette incertitude, voulut l'engager à prendre enfin une résolution: « Eh bien, décide-toi.... prends la tante; elle a encore davantage de fortune. »

— Après tout, répondit l'autre, je vais d'abord prendre la nièce et puis quand je serai de l'âge de la tante, je l'épouserai.

— Eh! monsieur X..., quel plaisir de vous voir après un si long temps!

— Pardon, madame, mais je n'ai pas l'honneur de.....

— Comment, vous ne reconnaissez pas madame B...?

— Oh! parfaitement; excusez-moi, je vous prie, chère madame, *j'ai tellement vieilli* depuis quelques années, que... je ne vous reconnaissais plus.

Opinion d'un facteur sur les femmes:

Une femme mariée est une lettre parvenue à son adresse.

Une demoiselle est une lettre non encore envoyée.

Une vieille fille est une lettre oubliée poste restante.

Deux amis entrent dans les bureaux d'une maison de banque.

Tout à coup, l'un s'arrête devant une porte en examinant la pancarte qui s'y trouve placée.

— Eh bien! lui demande son ami, que fais-tu là?

— Regarde, fit simplement l'autre.

Le mot CAISSE s'étalait en grosses lettres.

— Tu ne t'imagines pas, continua-t-il, combien ce simple mot développe le goût des voyages.

L. Monnet.

PIANOS GARANTIS
J.-S. GUIGNARD et Cie
32, Grand St-Jean, Lausanne.
Pianos des premières fabriques suisses, françaises et allemandes; pianos système américain à cordes croisées de toute solidité; son magnifique. Pianos d'occasion. — *Vente et location aux conditions les plus avantageuses.*
HARMONIUMS

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE ET F. REGAMEY.